

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 10 novembre 2020

Date de la convocation : 04/11/2020
Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président
M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Philippe MARION, Mme Virginie OSTOJIC, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, M. Lévon SAKOUNTS, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Patrick CURTAUD à Mme Maryline SILVESTRE, Mme Hilda DERMIDJIAN à M. Jacques BOYER, Mme Anny GELAS à Mme Annie DUTRON, M. Jean-Claude LUCIANO à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Catherine MARTIN à M. Christophe BOUVIER, M. Daniel PARAIRE à M. Lévon SAKOUNTS, Mme Brigitte PHAM-CUC à Mme Sophie PORNET, M. Jean-Paul PHILY à Mme Martine FAÏTA, Mme Dominique ROUX à M. Erwann BINET, Mme Béatrice TRANCHAND à M. Philippe MARION.

Absents suppléés : M. Guy MARTINET représenté par sa suppléante Mme Nathalie JOURNOUD, M. Thierry SALLANDRE représenté par sa suppléante Mme Joëlle PAOLUCCI, Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

Absent : M. Malik MAOUCHE.

Secrétaire de séance : Mme Annick GUICHARD.

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** : Modification de la composition des commissions thématiques

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Le conseil communautaire a procédé le 13 octobre 2020 à la désignation des membres des commissions thématiques instituées précédemment par délibération du 15 septembre 2020.

Depuis cette date plusieurs communes ont fait valoir à Vienne Condrieu Agglomération des demandes de changement dans la composition des commissions thématiques.

Ainsi les modifications demandées sont les suivantes :

- Administration générale :
 - Commune de Condrieu : rajout de Monsieur Philippe MARION,

- **Economie :**
 - Commune de Condrieu : rajout de Madame Béatrice TRANCHAND,
- **Agriculture :**
 - Commune de Reventin-Vaugris : rajout de Monsieur Brice BERTHONNECHE,
 - Commune de Pont-Evêque : remplacement de Monsieur Jean Paul PHILLY par Monsieur Maurice MEYSSON,
- **Tourisme :**
 - Commune de Condrieu : rajout de Madame Béatrice TRANCHAND,
 - Commune de Jardin : rajout de Madame Valérie DIAS,
 - Commune de Villette de Vienne : remplacement de Monsieur Jean TISSOT par Madame Hélène PERDRIELLE,
 - Commune de Meyssiez : rajout de Monsieur Stéphane MOHORTE,
- **Aménagement et planification :**
 - Commune de Jardin : retrait de Madame Valérie DIAS,
- **Habitat :**
 - Commune de Chasse sur Rhône : remplacement de Madame Christine JEAN par Madame Christine FRECHOSO,
- **Emploi et insertion :**
 - Commune de Condrieu : rajout de Monsieur Philippe MARION,
 - Commune de Septème : retrait de Madame Joëlle Beaudoin
- **Cohésion sociale :**
 - Commune d'Eyzin-Pinet : rajout de Monsieur Rémi PEREZ,
 - Commune de Chasse sur Rhône : remplacement de Madame Christine JEAN par Madame Christine FRECHOSO,
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations :**
 - Commune de Condrieu : rajout de Monsieur Alain CANET,
- **Mobilités :**
 - Commune de Chasse sur Rhône : rajout de Madame Muriel DANIEL, Madame Laurence BRUMANA, Monsieur Elvis CULIBRK, Monsieur Pascal ESTATOF,
- **Evénements culturels :**
 - Commune de Pont-Evêque : rajout de Monsieur Michel BOULARAND,
- **Equipements sportifs :**
 - Commune d'Eyzin-Pinet : retrait de Madame Nadège NIVON,
 - Commune de Pont-Evêque : retrait de Monsieur Michel BOULARAND,
- **Gestion des déchets :**
 - Commune de Septème : retrait de Madame Joëlle BEAUDOIN,

La composition des autres commissions reste inchangée.

Il est demandé au conseil communautaire d'approuver ces modifications.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-22, L. 5211-1 et L. 5211-40-1,

VU les statuts de Vienne Condrieu Agglomération,

VU les élections municipales de mars et de juin 2020,

VU la délibération du 15 septembre 2020 du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération sur la formation des commissions thématiques,

VU la délibération du 13 octobre 2020 du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération sur la composition des commissions thématiques,

VU les demandes des communes,

VU l'avis du bureau communautaire,

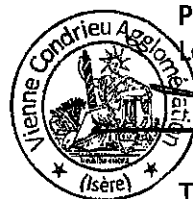
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

DIT que les commissions thématiques instituées par délibération du conseil communautaire du 15 septembre 2020 sont composées du Président de Vienne Condrieu Agglomération ou son représentant et des membres dont la liste sera actualisée suite aux modifications prévues à la présente délibération.

AUTORISE le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

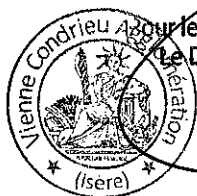
Conseil Communautaire du 10 novembre 2020

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 13 NOV. 2020
et a été publiée le 13 NOV. 2020



Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Samuel RIBLIER